

SYNTHÈSE DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE 2021
CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS DE LA PRAIRIE DE MAUVES
(ALCEA)

ALCEA comprend :

- **Le centre de séparation des collectes TRI'SAC.** Cet atelier a pour objectif de séparer les sacs bleus et jaunes collectés simultanément sur Nantes. Les sacs passent sur une ligne automatisée qui éjecte les sacs jaunes qui sont ensuite envoyés au centre de tri d'Arc en Ciel 2034.
- **Une unité de valorisation énergétique** qui permet de produire de la chaleur (utilisée par le réseau de chauffage urbain Centre Loire) à partir de l'incinération des déchets ménagers et assimilés non recyclables et des DASRI (déchets de soins à risques infectieux). Les DASRI sont réceptionnés sur un atelier spécifique permettant leur convoyage jusqu'aux fours sans contact humain et sans contact avec les ordures ménagères.
- **Un quai de transfert** des collectes sélectives vers le centre de tri des collectes sélectives d'Arc en Ciel 2034.

Données quantitatives	2019	2020	2021	Evolution 2020 / 2021 %
TONNAGES DECHETS				
Ordures Ménagères Nantes + TRI'SAC BLEUS (tonnes)	109 749	109 106	105 161	-4%
<i>dont TRI'SAC BLEUS (tonnes)</i>	42 776	36 620	43 475	19%
Ordures Ménagères privées (tonnes)	12 564	14 232	13 695	-4%
Déchets Industriels Banals (tonnes)	9 626	10 135	8 738	-14%
Déchets Activités de Soins Risques Infectieux (tonnes)	5 731	5 649	5 854	4%
TRI'SAC jaunes transférés au centre de tri d'Arc en Ciel (tonnes)	3 803	3 427	4 785	40%
Déchets secs transférés au centre de tri d'Arc en Ciel (tonnes)	7 450	7 138	7 675	8%
TOTAL DECHETS RECEPTIONNES (tonnes)	148 922	149 687	145 908	-3%
VALORISATION ENERGETIQUE				
Chaleur produite (MWh)	276 581	280 987	271 470	-4%
Chaleur vendue au réseau (MWh)	183 768	183 465	191 584	4%
Production d'électricité par la turbine ORC(Mwh)	5 655	5 575	3 886	-43%
Électricité vendue au réseau (Mwh)	1 698	1 748	1 186	-47%
Électricité auto-consommée (Mwh)	3 957	3 872	2 700	-43%
Performance énergétique (Pe)	75%	73%	79%	8%
VALORISATION MATIERE				
Mâchefers valorisés en technique routière (tonnes)	26 577	26 461	24 267	-9%
Métaux récupérés (tonnes)	621	1 065	1 719	38%

- Nantes Métropole est le principal apporteur de déchets et représente 79% du tonnage réceptionné sur l'UVE. Sur l'atelier Tri'Sac et sur le quai de transfert, 100 % des déchets proviennent de Nantes Métropole.
- Les performances de séparation de l'Atelier Tri'Sac sont toujours aussi bonnes (98,3 % des sacs jaunes sont récupérés par le process). A noter, une forte augmentation des sacs jaunes envoyés à Arc en Ciel 2034 => +40 % (impact de l'extension des consignes de tri).
- La vente de chaleur au réseau de chauffage urbain d'ERENA a augmenté entre 2020 et 2021. Cette augmentation s'explique par une intersaison automnale propice à la vente de chaleur. La production et la vente d'électricité sont par conséquent en forte baisse du fait d'une moindre disponibilité de l'équipement ORC sur cette même période.

DONNÉES FINANCIÈRES

CA	2020	2021	Evolution 2020/2021
Mission obligatoire	5714 k€	4459 k€	-22,0%
Mission facultative	3604 k€	3765 k€	4,5%
Recettes énergie et matière	4032 k€	4280 k€	6,2%
Total	14690 k€	15725 k€	7,0%
Résultats de l'exercice	668 k€	476 k€	-28,7%

On constate une amélioration du chiffre d'affaires de +7% et une baisse non négligeable du résultat passant de 668k€ à 476k€. D'un point de vue process, l'année 2021 reste cependant une bonne année pour Alcea avec un bon taux de disponibilité des équipements. De plus, les ventes de chaleur ont augmenté. Cependant, on relève une légère baisse des apports de déchets tiers, de fortes dépenses de GER (Gros Entretien Renouvellement) du fait du changement du pont roulant n°1 (cf paragraphe Faits Marquant 2021), ainsi qu'une baisse de la production d'électricité.

A noter que le résultat de l'exercice est positif pour la 4ème année consécutive (sur 10 ans de contrat écoulés).

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

- Auto-surveillance et contrôles externes des rejets atmosphériques de l'incinérateur :

La surveillance environnementale de l'installation est réalisée via une autosurveillance en continu et via des campagnes de mesures ponctuelles.

En 2021, deux pénalités ont été appliquées à Alcea, la première suite à un non-respect des moyennes aux seuils sur les dioxines/furanes ; la seconde suite à 3 moyennes non conformes aux seuils sur le CO (monoxyde de carbone).

Pour information, les seuils contractuels d'émission de polluants de la DSP sont plus contraignants que les seuils réglementaires.

- Surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement d'Alcea par Air Lichens :

Les conclusions de la campagne de mesures seront présentées lors de la prochaine CSS par Air Lichens.

FAITS MARQUANTS 2021

- Pont roulant

En 2018, des micro-fissures ont été constatées sur le pont roulant n°1 d'ALCEA. NM et Alcea ont pris la décision de procéder au remplacement du pont roulant n°1 en août 2020. Du fait de la pandémie de COVID-19, les travaux ont été retardés. Le remplacement de l'équipement s'est déroulé les 24 et 25 août 2021 et sa réception a été réalisée en septembre. Le site a ainsi été fermé 2 jours et les tonnes détournées sur AEC 2034.

- Arrêt de Tri Sac

Suite à l'étude globale sur les performances du dispositif de Tri Sac menée en 2020 et 2021, les élus de NM ont acté de stopper ce système de collecte. L'exploitant de l'usine a été tenu informé de cette décision en novembre.

L'arrêt sera progressif. Il débutera au premier trimestre 2023 pour se terminer au 4ème trimestre 2024 et coïncidera avec le déploiement de la collecte des biodéchets et la fin du contrat de DSP. Les négociations sont en cours avec l'exploitant quant aux impacts économiques et sociaux induits par cet arrêt.

- Démarrage des études pour le renouvellement de la DSP de la Prairie de Mauves :

Le contrat de DSP pour l'exploitation du CTVD de la Prairie de Mauves, actuellement géré par Alcea, filiale de Séché Environnement, se termine en octobre 2024. L'AMO a été recruté en janvier 2022. Les études sur le devenir du site sont en cours.